



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
1<sup>er</sup> juillet 2023  
Français  
Original : anglais

**Deuxième session ordinaire de 2023**

28-31 août, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents  
et plans de travail provisoires**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

| <i>Point</i>   | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. Questions d'organisation .....  | 2           |
| <i>Débat consacré au PNUD</i> .....  | 2           |
| 2. Dialogue structuré sur le financement .....   | 2           |
| 3. Programmes de pays et questions connexes .....  | 3           |
| <i>Débat consacré au FNUAP</i> .....   | 4           |
| 4. Dialogue structuré sur le financement du FNUAP .....  | 4           |
| 5. Programmes de pays et questions connexes .....  | 4           |
| <i>Débat consacré à l'UNOPS</i> .....  | 5           |
| 6. Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets .....                                    | 5           |
| 7. Questions diverses .....  | 7           |
| Plan de travail provisoire du Conseil d'administration pour la deuxième session ordinaire<br>de 2023 ..... | 7           |



## **Point 1**

### **Questions d'organisation**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de 2023 et approuvera le plan de travail de la session présenté par son secrétaire. Il souhaitera peut-être approuver le rapport sur les travaux de sa session annuelle de 2023, dont un projet a été distribué aux membres du Conseil pour qu'ils ou elles formulent des observations ; la version définitive tiendra compte des observations reçues.

Conformément à sa décision 96/25, le Conseil d'administration est actuellement saisi d'un projet de plan de travail pour 2024, dont la version définitive, qui sera établie par le secrétariat en étroite consultation avec le Bureau du Conseil, lui sera présentée pour adoption à sa première session ordinaire de 2024.

#### *Documentation :*

Ordre du jour, ordre du jour annoté, liste des documents et plan de travail provisoires (DP/2023/L.3)

Rapport sur les travaux de la session annuelle de 2023 ([DP/2023/24](#))

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa session annuelle de 2023 ([DP/2023/25](#))

Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2024 (DP/2023/CRP.2)

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 2**

#### **Dialogue structuré sur le financement**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport concernant le dialogue structuré sur le financement des réalisations du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2022-2025. Ce document, sur lequel les États Membres et le PNUD pourront s'appuyer pour dialoguer de manière franche au sujet des questions de financement, fait suite aux décisions du Conseil d'administration relatives au dialogue structuré sur le financement du Programme, notamment à la décision 2019/18, dans laquelle le Conseil a prié le PNUD de lui présenter des rapports annuels harmonisés faisant le point, pour chaque entité, sur les engagements pris au titre du pacte de financement. Il présente des informations actualisées au sujet des dialogues structurés sur le financement, des tendances en matière de ressources et des progrès qui ont été faits à l'appui du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025. Un examen complet de la situation financière au titre de 2022 figure à l'annexe I, et les progrès réalisés vis-à-vis des engagements propres à chaque entité dans le cadre du pacte de financement sont présentés à l'annexe II. Dans sa décision 2022/18, le Conseil a prié le PNUD de fournir une analyse des facteurs contribuant au déclin des ressources ordinaires, dont les conclusions sont présentées à l'annexe III. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du Secrétariat du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera également saisi du rapport sur l'examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations

Unies (FENU) pour 2022, qui comprend un aperçu général de la situation financière du Fonds à la fin de 2021 et de ses résultats financiers pour 2022. En 2022, la situation financière et les liquidités du Fonds sont restées globalement saines, les charges étant en augmentation de 20 %. Cette augmentation est principalement due à l'amélioration de l'exécution des programmes dans les domaines des économies numériques inclusives et du financement du développement local porteur de changements. En dépit de la diversification accrue de sa base de partenaires donateurs ces dernières années, le Fonds demeure tributaire d'un petit nombre d'entre eux pour ce qui est des ressources ordinaires. Les contributions effectuées à ce titre sont restées en deçà des 25 millions de dollars par an requis pour permettre au Fonds d'avoir une présence significative dans les 46 pays les moins avancés, ainsi que le prévoit son cadre stratégique pour la période 2022-2025, ce qui nuit à la capacité du Fonds d'innover, de piloter de nouvelles solutions de financement et de continuer à garantir les normes les plus élevées en matière de transparence, de responsabilité et de suivi de l'impact.

*Documentation :*

Dialogue structuré sur le financement des résultats attendus du Plan stratégique du PNUD pour 2022-2025 ([DP/2023/26](#) et annexes)

Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies en 2022 ([DP/2023/27](#))

### **Point 3**

#### **Programmes de pays et questions connexes**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver la cinquième prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan, la troisième prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso et la seconde prolongation d'un an du programme de pays pour le Myanmar ; b) examiner et approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour l'Angola, le Bénin, le Burundi, la Guinée équatoriale, le Lesotho, le Malawi, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad, le Togo et la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

*Documentation :*

Prolongation des programmes de pays ([DP/2023/28](#))

*Afrique*

Descriptif de programme de pays pour l'Angola ([DP/DCP/AGO/5](#))

Descriptif de programme de pays pour le Bénin ([DP/DCP/BEN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Burundi ([DP/DCP/BDI/5](#))

Descriptif de programme de pays pour la Guinée équatoriale ([DP/DCP/GNQ/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Lesotho ([DP/DCP/LSO/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Malawi ([DP/DCP/MWI/4](#))

Descriptif de programme de pays pour la Mauritanie ([DP/DCP/MRT/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Sénégal ([DP/DCP/SEN/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Tchad ([DP/DCP/TCD/4](#))

Descriptif de programme de pays pour le Togo ([DP/DCP/TGO/4](#))

*Asie-Pacifique*

Descriptif de programme de pays pour la Papouasie-Nouvelle Guinée  
([DP/DCP/PNG/3](#))

**Débat consacré au FNUAP****Point 4****Dialogue structuré sur le financement du FNUAP**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le rapport concernant le dialogue structuré sur le financement du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour 2022-2023. Ce document fait suite à la résolution [75/233](#), dans laquelle l'Assemblée générale a appelé à continuer d'améliorer le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur le financement des résultats de développement fixés dans les plans stratégiques, notamment en tenant les engagements pris au titre du pacte de financement.

Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur le sujet, le rapport rend compte, pour chaque entité, de ce qui a été fait au cours de l'année pour tenir les engagements pris, ainsi que des contributions annuelles au pacte de financement. Il donne également un aperçu des tendances en matière de ressources, de la situation actuelle et des possibilités de financement, en tenant compte des ressources de base et des ressources autres que les ressources de base, ainsi que du changement de stratégie opéré par le FNUAP en matière de financement, à savoir le passage d'une approche axée sur l'octroi de fonds à un financement orienté vers l'investissement. Le rapport présente également des perspectives relatives au financement du FNUAP en 2023. Il s'achève sur des éléments de décision. Les annexes peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision concernant le dialogue structuré sur le financement du FNUAP.

*Documentation :*

Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2022-2023  
([DP/FPA/2023/8](#))

**Point 5****Programmes de pays et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera invité à :

- a) Approuver, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays pour l'Angola, le Bénin, le Burundi, la Guinée équatoriale, le Lesotho, la Lybie, le Malawi, la Mauritanie, le Sénégal, le Tchad et le Togo ;
- b) Prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour la Sierra Leone, qui a été approuvée par la Directrice exécutive du FNUAP ;
- c) Approuver la seconde prolongation d'un an du programme de pays pour le Myanmar ; la seconde prolongation de deux ans du programme de pays pour l'Afghanistan, la troisième prolongation d'un an du programme de pays pour la République populaire démocratique de Corée ; la troisième prolongation de deux ans du programme de pays pour le Burkina Faso.

*Documentation :*

## Descriptif de programme de pays :

Angola (DP/FPA/CPD/AGO/9) ; Bénin (DP/FPA/CPD/BEN/10) ;  
 Burundi (DP/FPA/CPD/BDI/9) ; Guinée équatoriale (DP/FPA/CPD/GNQ/8) ;  
 Lesotho (DP/FPA/CPD/LSO/8) ; Lybie (DP/FPA/CPD/LBY/2) ;  
 Malawi (DP/FPA/CPD/MWI/9) ; Mauritanie (DP/FPA/CPD/MRT/9) ;  
 Sénégal (DP/FPA/CPD/SEN/9) ; Tchad (DP/FPA/CPD/TCD/8) ;  
 Togo (DP/FPA/CPD/TGO/8)

Prolongation de programmes de pays du Fonds des Nations Unies pour la population  
 (DP/FPA/2023/9)

**Débat consacré à l'UNOPS****Point 6****Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets**

L'UNOPS a établi son budget pour l'exercice biennal 2024-2025 selon la présentation harmonisée adoptée par le PNUD, le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, en application de la décision 2020/12, dans laquelle le Conseil d'administration a approuvé les approches harmonisées en matière de classification des coûts, de budgétisation axée sur les résultats et de projets de budget. Les ressources y sont présentées pour chaque groupe fonctionnel en même temps que les objectifs fixés en matière de contributions et de gestion. Les projets de budget pour 2024-2025 s'inspirent du Plan stratégique reformulé de l'UNOPS pour 2022-2025. Ce budget va dans le sens des ambitions stratégiques exprimées dans les trois objectifs de contribution du Bureau, qui s'accompagnent de quatre objectifs de gestion ; les ambitions définies en matière de gestion s'articulent sur les quatre perspectives énoncées dans le tableau de bord prospectif : culture de l'individu, confiance dans les partenaires, excellence des processus et gestion financière avisée. Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision au sujet de ce point, dont certains éléments figurent dans le rapport.

Le Bureau soumet à l'approbation du Conseil une méthode juste et transparente, ainsi qu'un échéancier, pour la répartition, dans les 12 mois suivant la réception du rapport du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, des réserves excédentaires entre les entités contributrices, y compris celles du système des Nations Unies. Le Bureau note qu'il sera nécessaire de soumettre une proposition similaire à chaque deuxième session ordinaire à laquelle le budget de l'exercice biennal de l'UNOPS sera examiné.

Conformément à la décision 2007/38 du Conseil d'administration, le Directeur exécutif de l'UNOPS soumet également le rapport sur les achats effectués par les entités du système des Nations Unies. Le rapport statistique annuel complet est disponible auprès du secrétariat du Conseil d'administration et sur le [site du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies](#). Le rapport statistique pour 2022 contient : a) une analyse des tendances des achats des Nations Unies par entité, bien ou service, secteur ou catégorie de biens ou de services, pays et région d'approvisionnement ; b) une analyse des achats des Nations Unies auprès de fournisseurs implantés dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ; c) une analyse des achats effectués en commun par des entités des Nations Unies ; d) une analyse des pratiques d'achat durables des entités du système des Nations Unies. Les 31 organismes qui ont

soumis des données pour inclusion dans le rapport statistique annuel de 2022 ont acheté des biens et des services d'une valeur de 29,6 milliards de dollars en 2022, ce qui représente une diminution négligeable de 0,03 %, soit 7,8 millions de dollars, par rapport à 2021. Les achats effectués dans les pays les moins avancés ont atteint 5,4 milliards de dollars, soit 18,1 % du total des achats des Nations Unies. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur ce point, dont certains éléments figurent dans le présent rapport.

L'UNOPS fournit également au Conseil une mise à jour du plan de réponse complet, y compris le plan relatif à la mise en œuvre du paragraphe 11 de la décision 2023/1. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet.

*Documentation :*

Projet de budget du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets pour l'exercice biennal 2024-2025 ([DP/OPS/2023/7](#))

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2024-2025 ([DP/OPS/2023/8](#))

Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2022 ([DP/OPS/2023/9](#))

## Point 7

### Questions diverses

#### Plan de travail provisoire du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS pour la deuxième session ordinaire de 2023 (28-31 août 2023, New York)

| <i>Jour/date</i>            | <i>Heure</i>             | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Sujet</i>   |  |
|-----------------------------|--------------------------|---------------------------------|--|--|
| <b>Lundi<br/>28 août</b>    | 10 heures-13 heures      | 1                               | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport de la session annuel de 2023</li> <li>• Projet de plan de travail du Conseil d'administration pour 2024</li> </ul> <p><b>Débat consacré au FNUAP</b></p> Déclaration de la Directrice exécutive |  |
|                             | 15 heures-18 heures      | 4                               | Dialogue structuré sur le financement du FNUAP <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP pour 2022-2023</li> </ul>  |  |
|                             |                          | 5                               | Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays</li> <li>• Prolongation des programmes de pays</li> </ul>   |  |
|                             | <b>Mardi<br/>29 août</b> | 10 heures-13 heures             |  | <b>Débat consacré à l'UNOPS</b><br>Déclaration du Directeur exécutif et dialogue interactif  |
|                             |                          | 15 heures-17 heures             | 6  | <b>Débat consacré à l'UNOPS (suite)</b><br>Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2024-2025</li> <li>• Rapport du CCQAB sur le projet de budget de l'UNOPS pour l'exercice biennal 2024-2025</li> <li>• Rapport statistique annuel sur les activités d'achat des entités des Nations Unies en 2022</li> </ul> |
| <b>Mercredi<br/>30 août</b> | 10 heures-13 heures      |                                 | <b>Débat consacré au PNUD</b><br>Dialogue interactif avec l'Administrateur du PNUD   |  |
|                             | 15 heures-17 heures      | 2                               | Dialogue structuré sur le financement du PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue structuré sur le financement des réalisations escomptées du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025</li> <li>• Examen annuel de la situation financière du Fonds d'équipement des Nations Unies pour 2022</li> </ul>   |  |

---

| <i>Jour/date</i>         | <i>Heure</i>        | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Sujet</i>   |
|--------------------------|---------------------|---------------------------------|--|
| <b>Jeudi<br/>31 août</b> | 10 heures-13 heures |                                 | <b>Débat consacré au FNUAP (suite)</b>   |
|                          |                     | 3                               | Programmes de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation et adoption des descriptifs de programme de pays</li><li>• Prolongation des programmes de pays</li></ul>   |
|                          | 15 heures-17 heures | 7                               | Questions diverses <ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption de décisions</li></ul>   |
|                          |                     | 1                               | Question d'organisation <ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2024</li><li>• Adoption du plan de travail provisoire de la première session ordinaire de 2024</li><li>• Clôture de la session</li></ul> |

---